



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 27634

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice quelles sont les origines socioprofessionnelles et quel est l'âge moyen des premiers juges de proximité que son ministère vient de recruter.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la première promotion de vingt-cinq juges de proximité (âge moyen : soixante-cinq ans) proposée au Conseil supérieur de la magistrature le 22 juillet 2003, et après que tous les dossiers des candidats soumis à un stage probatoire ont été examinés par ledit Conseil, était composée de la façon suivante :

Anciens magistrats de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif	6	24 %
Membres des professions judiciaires ou juridiques réglementées	7	28 %
Personnes justifiant d'un diplôme bac + 4 et de quatre années d'expérience juridique	8	32 %
Personnes justifiant de vingt-cinq années d'expérience professionnelle juridique	2	8 %
Anciens fonctionnaires de catégorie A ou B des services judiciaires	0	0 %
Conciliateurs de justice ayant exercé pendant cinq années	2	8 %

Les 471 juges de proximité en fonction à la mi-novembre 2005 dans 322 juridictions ont un âge moyen d'un peu plus de 55 ans, 60 ans pour les hommes (53 % des juges de proximité) et 50 ans pour les femmes (47 % des juges de proximité). Ils se répartissent comme suit :

Anciens magistrats de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif	40	8,5 %
Membres des professions judiciaires ou juridiques réglementées	173	36,8 %
Personnes justifiant d'un diplôme bac + 4 et de quatre années d'expérience juridique	204	43,2 %
Personnes justifiant de vingt-cinq années d'expérience professionnelle juridique	31	6,5 %
Anciens fonctionnaires de catégorie A ou B des services judiciaires	6	1,4 %
Conciliateurs de justice ayant exercé pendant cinq années	17	3,6 %

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27634

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8369

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11607